LE JOURNAL DES ASNIÉROISES ET DES ASNIÉROIS

## N°148 **SEPTEMBRE 2024**







## Le mot du Maire



Chères Asniéroises, chers Asniérois,

L'été que nous venons de vivre a été bien plus qu'une simple parenthèse ensoleillée. C'était un moment suspendu dans le temps, rythmé par les exploits des athlètes du monde entier qui nous ont fait vibrer lors des Jeux Olympiques. Pendant ces quelques semaines, nous avons été témoins de performances incroyables, de records battus, d'histoires humaines et de décors fantatastiques qui resteront gravées dans nos mémoires. Qu'il s'agisse de médailles d'or ou de victoires personnelles, ces Jeux ont rassemblé notre nation et les nations et offert une bouffée d'air frais, un répit bienvenu après des mois de défis et d'incertitudes qui au moment où j'écris ces lignes ne s'estompent pas.

Et maintenant, voilà que septembre pointe le bout de son nez. La rentrée s'impose, avec son lot de responsabilités, de réunions, et de dossiers à relancer. Reprendre le travail après des vacances aussi riches en émotions pourrait bien être le moment idéal pour adopter la détermination des athlètes, cette résilience qui les pousse à toujours viser plus haut. Inspirons-nous de leur discipline pour aborder nos projets avec la même rigueur, la même passion. Cette rentrée pourrait être l'occasion de réinjecter dans nos vies cet élan que nous avons ressenti en regardant ces hommes et ces femmes donner le meilleur d'eux-mêmes.

Les Jeux Olympiques nous rappellent que le succès ne se construit pas seul. Derrière chaque athlète, il y a une équipe, un soutien, une communauté. De la même manière, la reprise est un moment pour renforcer les liens, pour bâtir ensemble les réussites de demain. Ce retour à la réalité est aussi un rappel que, tout comme les athlètes, nous ne pouvons atteindre nos objectifs qu'en collaborant, en partageant nos forces et en surmontant nos faiblesses.

C'est pour cela que nous mettons en place des référents de quartier afin de renforcer le dialogue et la transparence au cœur de nos actions, dans le souci constant d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et de favoriser une gouvernance participative. Cette initiative vise à créer un lien direct et privilégié entre les habitants et les instances décisionnelles, permettant ainsi un échange continu sur les projets locaux et une transparence accrue dans nos actions quotidiennes comme nous le faisons au sein de notre conseil municipal et lors de nos commissions ouvertes à tous les conseillers municipaux. Nous avons reçu plusieurs candidatures et je remercie ces prochains référents pour leur implication. Même sans être référent quartier, je suis à votre entière disposition pour échanger sur tous les sujets qui concernent notre commune ou vos préoccupations.

Vous trouverez aussi dans cet Actu, l'annonce d'un nouveau service qu'offre votre commune à tous les élèves. En mettant en place ce soutien scolaire personnalisé, nous réaffirmons notre engagement à être toujours à l'écoute des besoins de nos jeunes. Nous croyons fermement que l'accès à une éducation de qualité est un droit fondamental et que chaque élève mérite de bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins pour réussir. Ce service n'est pas seulement une aide ponctuelle, mais un véritable engagement à long terme pour leur avenir. Parce que leur réussite fait aussi partie de nos priorités, nous continuerons à innover et à investir dans des initiatives qui font de l'éducation un vecteur de justice sociale et d'égalité des chances. Ensemble, nous construirons un avenir où chaque jeune aura les moyens de réaliser ses rêves et de contribuer positivement à notre société.

Vous faciliter la ville, être à votre écoute, partager nos ambitions avec chacun, être attentif et souligner les évènements qui ponctuent notre vie, tel est l'engagement de la majorité municipale.

À Asnières-Sur-Oise, la qualité de vie sera toujours une priorité.

#### **Eric Therry**

Maire d'Asnières-sur-Oise

#### **LE CHIFFRE DU MOIS**



274

C'est le nombre d'élèves, de la maternelle au CM2 qui ont repris le chemin de nos écoles ce 2 septembre.

# UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE EST UNE RENTRÉE RÉUSSIE





Notre personnel communal s'est mobilisé pour que cette rentrée scolaire soit réussie. Le succès comme les cartables étaient bien au rendez-vous! La rentrée des classes s'est donc déroulée en musique et dans





de bonnes conditions. Les élèves de la commune répartis dans nos deux écoles, Blanche de Castille et du Bois Bonnet, 274 écoliers ont repris le chemin de l'école, le lundi 2 septembre 2024.



# Le billet d'Henri Poirier

en charge de l'élaboration de notre PLU



# LE PADD: PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Adopté par la majorité du Conseil Municipal dans sa séance du 11 juillet 2024, le PADD constitue une pièce essentielle du PLU. Il présente les objectifs et les orientations générales de ce qui concerne le développement urbanistique, économique, social et environnemental pour une période de 10/20 ans. Concis et pédagogique, ce document est rédigé dans un vocabulaire accessible à tous évitant au possible les expressions techniques et juridiques. Les grandes orientations exprimées dans le PADD seront détaillées, précisées dans les autres documents du PLU : le Règlement, le ou les plans de zonages, l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).

Il n'est pas opposable, c'est-à-dire que l'on ne peut refuser directement une demande d'urbanisme sur les bases du PADD; en revanche, tous les autres documents du PLU (Règlement, plan Zonage,..) opposables doivent restés cohérents avec les orientations du PADD.

Vous pouvez le consulter sur le site de la commune ou en version papier à l'accueil de la mairie. Nous vous rappelons que vous pouvez effectuer toute remarque, suggestion ou autre sur le site dédié à la concertation du PLU et/ou également sur un registre à la disposition des administrés à l'accueil de la mairie.

D'ici la fin de l'année une réunion publique sera organisée sur la révision du PLU.

#### **UN CONCOURS AU LONG COU ET AU LONG COURS!**

#### « Sophie n'en finit pas de voyager autour du monde »



















# SIGNATURE DE L'ACHAT DU TERRAIN DE LA ZONE SUD DELACOSTE





L'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) est l'opérateur foncier des collectivités franciliennes. Cet organisme a assuré le portage financier jusqu'à la cession à la commune. L'EPF Île-de-France a donc revendu l'emprise foncière qu'il a acquise à la commune au prix de revient sans réaliser ni bénéfice, ni rémunération. Cette signature notariale s'est déroulée le 31 juillet.

# VACANCES DE LA TOUSSAINT : PROGRAMME DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU 21 AU 25 OCTOBRE...



Période d'Halloween oblige, plusieurs ateliers sur ce thème sont programmés par les animateurs : activités manuelles et sportives, expo photos, boum déguisée, et grande sortie surprise. L'accueil de loisirs sera ouvert la première semaine des vacances, du 21 au 25 octobre. Les inscriptions se feront sur le site de la commune jusqu'au 11 octobre au soir.

## OUVERTURE DE L'ALSH DERNIÈRE SEMAINE D'AOÛT : UN FLOP!

L'équipe municipale a répondu favorablement à la demande des parents et des deux associations de parents d'élèves pour ouvrir l'accueil de loisirs la dernière semaine d'août. Malgré l'engagement des parents d'une inscription de leur enfant, malgré l'accompagnement des associations des parents d'élèves, le centre a accueilli la moitié des effectifs attendus avec une équipe d'animateurs, elle au complet. Résultat : une perte financière dont la commune aurait pu évidemment se passer. Bien dommage !

# RÉFÉRENTS DE QUARTIERS : POURQUOI PAS VOUS ?

La mise en place de référents de quartiers repose sur une volonté simple : la création d'un cadre privilégié de concertation entre les habitants, les associations, les commerçants, les entreprises de la commune. Une telle organisation communale permet l'étude des projets relatifs à chaque quartier, en prise directe avec ceux qui y vivent. Ainsi, tous les habitants qui le souhaitent peuvent s'associer par l'intermédiaire de leur référent à la réflexion et à l'action en faveur de leur quartier.

#### S'ENGAGER ET S'IMPLIQUER DANS LA VIE DE SON QUARTIER

Le référent de quartier représente bénévolement les habitants du quartier dans lequel il réside. Sensible aux problèmes qu'il rencontre dans sa ville, il a le désir de s'impliquer. Son rôle essentiel vise à participer à l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers en collectant les incidents et les anomalies constatés ou ressentis. Sont concernés :

- Dégradations et incivilités
- Propreté et embellissement des lieux
- Stationnement, circulation
- Travaux, éclairage public, voirie





Pour permettre à ses voisins d'être acteurs de leur quartier, le référent doit susciter et encourager leur expression et leur participation.

Ainsi, il collecte un certain nombre d'informations puis il transmet toutes ces observations à la mairie. Sa mission consiste aussi à donner aux habitants des éléments d'information sur les projets en cours ou à venir.

Ce n'est pas un dispositif de médiation, le référent n'a pas pour vocation à résoudre les conflits de voisinage ou familiaux. Pas plus que pour agir comme substitut des forces de l'ordre, des élus, ou des agents municipaux.

Pour rappel, deux référents dans d'autres domaines travaillent déjà avec la commune : un référent PMR (personne à mobilité réduite) et un référent Sécurité Routière.

Si vous êtes intéressé, contact: 01 30 35 41 41 ou mairie@aso95.fr



# L'Actu: Artiste-photographe, addict aux véhicules anciens, sculpteur et fan de street culture... vous entrez dans beaucoup de cases?

Cyril: Aujourd'hui je me définis comme artiste pluridisciplinaire, tant il est complexe de me réduire à une seule pratique artistique. En 2019, lorsque je crée mon entreprise -The Rascals Cats- mon travail est focalisé sur la photographie (photo-reportage / photos artistiques) et sur la fabrication manuelle d'accessoires dédiés au monde du véhicule ancien.

Suite au COVID, il m'a fallu rebondir. Mon œil affuté, mon coup de crayon et mes facilités à construire de mes mains m'ont ouvert les portes de domaines variés. Scénographie, design-fabrication mobilier, photographie alternative, sculpture, photographie industrielle, réalisation de clips vidéo...

Ce rebond m'ouvre les yeux sur de nouveaux horizons, plus en phase avec mes aspirations. Je comprends aussi que je suis plus artiste qu'artisan. Après réflexion, à l'été 2023, je prends la décision de repartir à zéro. Désormais, toujours avec le monde du véhicule ancien en toile de fond, je me consacre à la sculpture. Aujourd'hui je m'inspire du travail de l'artiste américain Kenneth Howard et de la «contre-culture», englobant surf, skate, graffiti et l'iconographie qui va avec. Une collection de sculptures sur ce thème est en cours de réalisation. La photographie est toujours présente. Elle devient le terrain d'expérimentations personnelles, explorant les méandres de la photographe alternative (Polaroid, cyanotypes...).

## L'Actu : Nous nous étions déjà rencontrés en 2022, qu'en est-il de vos projets d'alors ?

**Cyril :** Effectivement à l'époque, mon livre «the Mook», ouvrage auto-édité venait de voir le jour, et je m'apprêtais à exposer mon projet « I made a Dream » au salon Retromobile. Un travail inspiré de la NBR, une course sur sable qui se déroule à Ouistreham.

Depuis, quelques beaux projets de l'époque ont vu le jour, la scénographie de l'enseigne -les Vergers d'Attainville- ou ma participation à plusieurs expositions collectives. L'Actu: On vous croise fréquemment à l'occasion de rassemblement de voitures anciennes avec l'Amicale des Mécaniques Anciennes (AMA), êtes-vous toujours adhérent de cette association et quel est votre rôle?

Cyril: Effectivement je suis adhérent de l'association, pour laquelle je me rends disponible pour la réalisation de ses évènements. Faisant partie des plus jeunes, je « bouscule » les esprits à ma manière dans le but de faire perdurer l'association et de continuer de partager notre passion. Le 22 septembre vous me croiserez au parc de Touteville pour notre grand rendez-vous annuel auquel nous vous attendons nombreux.



## « Si vous voyez ce que les autres ne voient pas forcément et si l'envie de créer surpasse tout le reste ; il est probable qu'un artiste sommeille en vous...»



#### L'Actu: Quels sont vos nouveaux projets?

Cyril: Je me concentre sur mes sculptures que je souhaite présenter en galerie dès l'an prochain. J'ai dans l'idée de développer un atelier de photographie alternative dédié aux scolaires. J'ai aussi un projet mécanique/ sculptural coté garage, en cours de réalisation il sortira en 2025.

# L'Actu : Quels conseils pourriez-vous donner à des jeunes qui souhaitent se lancer comme vous ?

**Cyril :** Si vous voyez ce que les autres ne voient pas forcément et si l'envie de créer surpasse tout le reste ; il est probable qu'un artiste sommeille en vous... De mon point de vue,

la chose primordiale c'est la consistance. Essayer, faire et refaire, peu importe le médium utilisé.

Dessin, peinture, photographie, sculpture...

Osez I

Gardez bien à l'esprit que le chemin va être long et que personne ne vous y attend... Lancez-vous!

**RAPPEL**: si vous avez vécu une histoire extraordinaire ou si vous avez une anecdote à raconter, n'hésitez pas à la partager et à vous faire connaître à lacturedaction@aso95.fr Une personne viendra à votre rencontre pour recueillir votre témoignage et diffuser le récit dans votre journal.

## MISE EN SERVICE DE LA BORNE ÉLECTRIQUE PARKING DELCHET

Bonne nouvelle! Vous pouvez désormais recharger votre véhicule électrique sur le parking Delchet. Conndittions d'utilisation et informations disponibles dans le document en téléchargement sur le site de la commune.

https://ville-asnieres-sur-oise.fr/nouvelle-borne-de-recharge-operationnelle-sur-le-parking-delchet



### DÉPÔTS SAUVAGES ET ABANDONS DE DÉCHETS : NOUS LES AVONS À L'ŒIL !



Dans le cadre de la mise en œuvre d'amendes administratives sanctionnant les dépôts sauvages et abandon de déchets en tous genres sur la commune, Asnières-sur-Oise s'est équipée de caméras nomades et autonomes destinées à identifier les auteurs de ces actes d'incivilité.

Par décision du CM du 11/07/2024, le montant des amendes est de :

- 500 euros pour un 1er constat. Ce montant sera majoré si le retrait des déchets entraine une dépense supplémentaire.
- 1000 euros en cas de récidive.

## AMÉNAGEMENT D'UN PARC D'ÉQUIPEMENTS SPORTIF ET DE LOISIRS : FEU VERT MINISTÉRIEL



Le 18 juillet, la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Val d'Oise et la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France (DRIEAT) ont considéré que le projet, par son traitement paysager, s'intègre de manière qualitative dans son environnement et n'est pas de nature à porter atteinte au site classé. Nous allons donc pouvoir rechercher les subventions qui permettront la réalisation de ce projet.

# CHANTIER DU RESTAURANT SCOLAIRE DE BAILLON : LES BOUCHÉES DOUBLES !



Les travaux ne se sont pas interrompus durant toute la période estivale pour les futurs locaux de la restauration scolaire et du périscolaire à l'école du Bois Bonnet à Baillon. Les travaux de gros œuvre et de couverture se terminent. La fin des travaux est envisagée pour la rentrée des vacances de la Toussaint.

En attendant, nous consultons aussi le personnel communal sur nos projets afin de valider la conformité et le mode de fonctionnement pour ceux qui vont y travailler.

L'invitation de Mme Fleury, responsable de la restauration scolaire, en phase de chantier a permis de valider des propositions d'aménagement intérieurs des locaux, notamment de l'office de cuisine. Nous avons répondu positivement aux demandes de :

- modification du mobilier d'office : remplacement d'une chambre froide négative initialement prévue, par la fourniture et pose d'une seconde chambre froide positive
- modification d'ouverture de la porte d'accès

- à l'office en va-et-vient, facilitant le déplacement du personnel au quotidien
- d'attentes électriques et internet pour la mise en place d'un futur coin bureau dans les vestiaires
- création d'une cloison en office, afin de créer un espace de décartonnage, optimisant ainsi l'espace et les conditions de travail du personnel
- déplacement d'une porte d'accès pour faciliter le déplacement des déchets
- Implantation des casiers de vestiaires et du matériel d'entretien

Cette collaboration a permis de faire correspondre pleinement notre projet aux besoins réels des futurs utilisateurs.

# RETOURNEMENT DU BUS DE LA LIGNE 14.1 À BAILLON



Depuis le 1er juillet, l'aire de retournement des bus Kéolis a été transférée près du cimetière sur l'aménagement routier dédié à cet effet. Pour la sécurité de tous, nous continuons d'alerter les responsables de la société Kéolis afin de faire appliquer les consignes aux chauffeurs conformément à l'arrêté municipal.

# MARCHÉ DE NOEL 2024 : VOS PRODUITS AUSSI À LA FÊTE



Le Marché de Noel aura lieu du vendredi 6 à partir de 18h jusqu'au dimanche 8 décembre à 15h.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la commune. Ne manquez pas cette opportunité pour exposer vos produits et créations dans une ambiance festive et chaleureuse.

https://ville-asnieres-sur-oise.fr/sites/ asnieres-sur-oise/files/document/dossierdinscription-marche-de-noel-2024-1.pdf

# ESPACE JOSETTE JOURDE : DES TRAVAUX OPTIMISÉS

Dans le cadre des travaux de l'été qui ont permis de ne pas gêner les activités des associations et dans la continuité des aménagements déjà engagés à l'espace Josette Jourde, l'équipe municipale a fait procéder à la remise en peinture de la grande salle. **Montant des travaux : 17 856 €.** ■



## ASNIÈRES FÊTE SES AINÉS

À l'occasion des anniversaires de nos ainés, Eric Therry, maire d'Asnières-sur-Oise et l'équipe municipale vont à leur rencontre afin de fêter ces moments importants.

Ils ont eu leur anniversaire cet été:



Mme Poirier Bernadette 85 ans



M. Fleurat Michel 80 ans



M. Noubel Maurice 85 ans

# CÉRÉMONIE DE LA RÉUSSITE : LA COMMUNE FÊTE VOTRE DIPLÔME.

Vous avez obtenu votre diplôme cette année ? Quel qu'il soit, l'équipe municipale souhaite vous féliciter et marquer avec vous cette étape importante de votre vie. C'est pourquoi vous serez conviés à la Cérémonie de la réussite. Pour cela, il vous suffit de vous inscrire en ligne via le site internet de la commune. Les informations pratiques vous seront adressées par mail ultérieurement.

#### CARTES POSTALES



#### 14 JUILLET : SOUVENIR DE FÊTE

Dimanche 14 juillet, la place de l'église s'est animée au son de musique festive. Des bâtons lumineux ont été distribués pour le cortège qui a conduit les participants au stade Delacoste. La soirée s'est terminée en beauté avec un superbe feu d'artifice.



#### LE SAVIEZ-VOUS ? LA ROUTE DE LA CAVE : TOUTE UNE HISTOIRE!

Connaissez-vous la particularité de la route dite de la cave qui relie Baillon au Lys ? Cette voie se situe dans le département de l'Oise et son emprise appartient à la commune d'Asnières-sur-Oise. Ce chemin piétonnier a été donné par le duc d'Aumale à la commune en 1897. Il se situe dans le prolongement de la rue Santiago Soulas. Nos agents des services techniques ont procédé au nettoyage de la voie.

N'hésitez pas à l'emprunter pour une petite balade!



#### PETIT DÉJEUNER DE RENTRÉE AVEC LES ENSEIGNANTS

A la veille de la rentrée, toujours important pour l'équipe municipale de réunir autour d'un petit déjeuner convivial tous les enseignants et le personnel des écoles pour échanger avec eux et leur souhaiter une bonne rentrée.

Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR



ville-asnieres-sur-oise.fr

# SOIGNEZ VOTRE FORME DANS LES FORMES AVEC LE CCAS

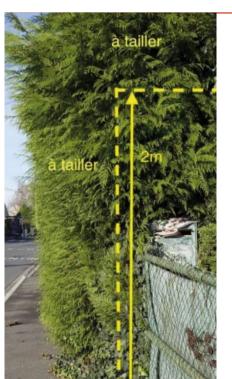


Le CCAS vous offre la possibilité de faire un peu de sport : la gym volontaire. La gymnastique volontaire est une association « loi de 1901 » agréée « Jeunesse et sport » et affiliée à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV).

Son but est de permettre au plus grand nombre de femmes et d'hommes de pratiquer, sans objectif de compétition, une activité physique et sportive de loisir, dans une ambiance conviviale et détendue favorisant le lien social. Faire des exercices ou pratiquer une activité physique et sportive contribue à maintenir son autonomie dans les activités de la vie

quotidienne. Une pratique régulière d'activités physiques et sportives encadrée, par un professionnel compétent, contribue à préserver son capital santé et de développer un sentiment de bien-être physique, psychologique et social. Les cours sont dispensés par Annie, animatrice diplômée, du 10 septembre au 30 juin, le mardi entre 15 h 45 et 16 h 45, avec interruption pendant les vacances scolaires.

Le montant de la participation est de 60 euros, le reste des frais est pris en charge par le CCAS. Le Bulletin d'adhésion sera à remettre à la mairie dûment rempli et signé. ■



# QUESTIONS DES LECTEURS À L'ACTU

Question de Jean-Pierre : ma haie donne sur la rue, dois-je élaguer la partie située sur la voie publique ?

L'Actu: L'élagage et l'entretien des haies en bordure des voies publiques est à la charge des propriétaires riverains.

En cette fin de saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité

Afin de prévenir ces risques, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public.

La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

# DES PERMANENCES À VOTRE SERVICE



#### **BUS DU CIAS**

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ?
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale CIAS vous accueille dans votre ville sur rendez-vous. Prochain rendez-vous sur la Place de l'Eglise : Lundi 23 septembre, lundi 7 octobre et lundi 21 octobre (9 h 30 à 16 h 30) au 06 43 60 03 32 /06 75 23 65 39 ou par mail cias@c3pf.fr.

#### **POUR LE CAUE**

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), contactez le **0173 24 45 18.** 

# BACS ORDURES MÉNAGÈRES: DE SORTIE MAIS À LA BONNE HEURE

Dans le cadre de nos efforts pour embellir notre commune, nous rappelons l'importance de respecter les horaires de sortie et de rentrée des bacs à ordures ménagères. Laisser ces bacs sur les trottoirs toute la journée ne contribue pas seulement à défigurer l'esthétique urbaine, mais peut également entraver la circulation des piétons. Ensemble, en veillant à sortir et rentrer nos bacs aux heures appropriées, nous participons à la propreté et au charme de notre village. Merci à tous pour votre coopération!

## ÉTAT CIVIL\*

#### DÉCÈS

- M. TITUS Marie, Joseph, Antoine Christian né le 24/04/1956 est décédé le 13/08/2024
- M. CHAMPAGNE Yannick, Louis né le 06/10/1968 est décédé le 20/08/2024

#### NAISSANCES

- Victoire et Elise GARCIA nées le 4 août 2024
- $^{st}$  En fonction des autorisations de publication.



#### **BIEN FAIRE POUR BIEN VIVRE**

#### Groupe majoritaire du conseil municipal

#### Garantir l'Égalité des Chances à Asnières-sur-Oise

À Asnières-sur-Oise, notre engagement pour l'éducation et le bien-être des enfants et des jeunes est au cœur de notre action municipale. En tant qu'adjointe aux affaires scolaires, j'ai la responsabilité de garantir que chaque enfant bénéficie des meilleures conditions pour réussir à l'école. Face à l'évolution des rythmes de vie des familles et aux inégalités d'accès au soutien scolaire, il est impératif d'agir pour offrir à tous les jeunes une véritable égalité des chances. Aujourd'hui, nous faisons face à un défi de taille : offrir un soutien scolaire accessible à tous. indépendamment des moyens financiers ou de la disponibilité des parents. Pour répondre à ce besoin crucial, la municipalité d'Asnières-sur-Oise a mis en place un partenariat avec la plateforme de soutien scolaire en ligne Prof Express. Désormais, tous les élèves de la commune, du CP à la terminale, bénéficient d'un accès gratuit, illimité et pris en charge par la commune à des séances de soutien scolaire en ligne. Ce service permet à chaque élève de recevoir une aide personnalisée, adaptée à ses besoins, qu'il s'agisse de comprendre une leçon, de préparer un examen ou de réaliser un devoir. La démarche est simple : dès qu'un élève

rencontre une difficulté dans son travail, il se connecte à Prof Express via un smartphone, une tablette ou un ordinateur. En quelques minutes, un enseignant expérimenté de l'Éducation nationale le contacte pour l'accompagner. Ce dispositif garantit une réponse immédiate et individualisée aux besoins des élèves, en complément du travail effectué en classe. Cette initiative s'inscrit dans notre vision d'une commune solidaire et soucieuse de l'avenir de ses jeunes. En mettant en place ce service, nous affirmons notre volonté de ne laisser aucun enfant au bord du chemin. Il s'agit d'un investissement pour l'avenir, car la réussite scolaire de nos enfants est essentielle à leur épanouissement et à leur avenir. Nous espérons que ce nouveau service sera accueilli avec enthousiasme par les familles asniéroises. Il s'inscrit dans une démarche globale de soutien à l'éducation que nous avons entreprise, et témoigne de notre engagement à faire d'Asnières-sur-Oise une commune où chaque enfant, quel que soit son milieu social, peut se donner les moyens de réussir Je vous invite à découvrir Prof Express et à en faire bénéficier vos enfants. Ensemble, faisons d'Asnières-sur-Oise une commune où l'égalité des chances devient une réalité concrète pour chaque enfant.



#### **UN VILLAGE UNI**

#### Groupe minoritaire du conseil municipal

Notre groupe ne dispose que de ce petit espace, 364 mots! pour vous souhaiter une bonne rentrée. Souhaitons que chacun ait rechargé ses batteries pour bien vivre cette période d'incertitudes. Dans ce journal, seul le groupe majoritaire propose la trame et les thèmes dont la récurrence nous est désormais bien connue!

Monsieur le Maire poursuit ses démarches clientélistes, il offre des girafes Sophie aux nouveaux nés, donne des chèques cadeaux aux diplômés de l'année, porte à domicile des cadeaux aux séniors de 80 ans et plus si leur anniversaire se termine par 0 ou 5. Il dépasse largement ses obligations telles que remettre leurs cartes d'électeur aux jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales et aux mariés leurs livrets de famille. Chaque mois nous découvrons une nouvelle propagande financée sur le budget communal. Là on ne regarde pas à la dépense. Nous sommes déçus et frustrés! Aucun article ne fait place aux échanges d'idées, à l'inventivité dont notre commune à besoin. Nous aimerions pouvoir lire ici, les avantages et les inconvénients des propositions en cours. Les débats sont absents. Nous cherchons vainement un exposé des alternatives

sur lesquelles les commissions réfléchissent avant de se déterminer (ex : le projet de construction d'une cinquantaine de nouveaux logements route de Royaumont). Nous attendons aussi le partage des critères retenus pour hiérarchiser les priorités en matière d'investissements et donner aux habitants plus de libertés et plus d'options. Puisque la décision a été prise d'une publication mensuelle, alors le journal pourrait animer sa rubrique et publier ses différentes propositions pour enrichir le dialogue. Une rubrique mensuelle informerait des décisions du conseil municipal! pourquoi pas des photos, mais aussi des articles pour réfléchir ensemble.

Nous aimerions partager les orientations choisies par la commune, par la communauté de communes et par les syndicats intercommunaux pour résoudre les contraintes qui pèsent sur les sols, les eaux, la faune, la flore... et les finances.

On dit qu'il faut tout un village pour élever un enfant, alors il est temps d'agir collectivement! De nombreux Asnièrois-es disposent d'idées et de compétences à mettre au service de notre collectivité.

# Sur votre agenda en septembre

**Asnières Challenge** rallye pédestre/vélo

Rassemblement des mécaniques anciennes au parc de Touteville

De 21 h à 22 h 30

Rencontre « Brame du Cerf » organisée par la SAB (Sauvegarde Asnières-Baillon).

Rendez-vous à la Maison du Marais Le nombre de places étant limité, inscription obligatoire:

www.sab95.com/programme

Où se trouve Sophie la girafe? Dans L'Actu de juillet/août, je n'étais pas cachée, j'ai eu une pleine page pour moi toute seule! (page 5). Et cette fois, arriverez-vous à me trouver?

## en octobre

**Asnières Challenge** Tournoi de Gaming

Fête de la pomme

La Médiévale d'Asnières-sur-Oise à Luzarches

### **BRAME DU CERF**



### **AUTOS ET MOTOS**



## FÊTE DE LA POMME



## **LA MÉDIÉVALE**



### **ASNIÈRES CHALLENGE**





### L'ESPACE JEUNES



sera ouvert la deuxième semaine des vacances, du 28 au 31 octobre. Les réservations se feront par mail : jeunesse@aso95.fr jusqu'au 11 octobre au soir.